

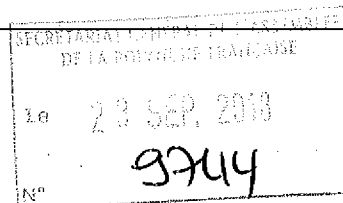


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS**

Le Directeur général

POLYNÉSIE FRANÇAISE



Pirae, jeudi 27 septembre 2018

Réponses aux questions APF – 28/09/2018

Objet : Éléments de réponses aux questions orales - 2e séance SB 28-9-2018

n°2 : dysfonctionnements du collège de Tubuai m'ont été relatés :

- une relation conflictuelle entre les parents et la direction du Collège
- des problèmes de sécurité et des locaux dégradés dans l'internat des garçons
- un manque de prise en considération des demandes de parents désireux de communiquer avec leurs enfants
- un manque de confidentialité dans la transmission des bulletins trimestriels.

Alertée par les médias, vous avez, madame la Ministre, diligenter une mission à Tubuai pour essayer de rétablir le calme et la sérénité entre les équipes du collège et les parents. Je tenais à vous en remercier et à vous féliciter pour votre réactivité.

Pouvez-vous, Madame la ministre nous exposer les préconisations qui découlent de cette mission et la mise en œuvre d'actions afin de rassurer les parents qui espèrent une évolution des relations avec la direction pour le bien-être de leurs enfants ?

Pouvez-vous aussi nous préciser si des travaux sont programmés pour améliorer les conditions de vie à l'internat des garçons ?

a) Les relations entre la Direction et les Parents

Vous conviendrez, au préalable que les informations reprises par Radio1, uniquement issues du courrier de l'APE étaient clairement une accusation à charge de la Direction du collège. Or, je ne crois pas aux situations manichéennes, au mythe du bon et du méchant.

Au regard donc de cette publication, j'ai décidé immédiatement de diligenter une mission d'accompagnement (et non une mission d'inspection) pour une démarche de médiation du 29 au 31 août 2018.

Cette mission a été pilotée par le chef de département de la vie des écoles et des établissements de la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements accompagné par un CPE polynésien de longue expérience et formateur pour les adjoints d'éducation. Une première évaluation de la situation réalisée par la DGEE en juin avait amené une réponse du ministère, reconnaissant le bien-fondé et l'intérêt de l'engagement des parents, rassurant sur l'état d'esprit et les pratiques du Principal, rappelant le besoin d'une posture de responsabilité liée à tout mandat électif ou à toute fonction administrative.

Les personnels des établissements primaire et secondaire ainsi que le Tavana et les parents du collège ont été informés de cette mission, avec la possibilité de rencontrer les missionnaires. Des rencontres ont été programmées avec le Principal, et tous les parents et personnels qui se sont présentés, même sans rendez-vous.

La mission a reçu pendant plus de 2h avant son départ de Tahiti pour Tubuai, l'IEN de circonscription, et 4 membres du bureau de l'APE présents sur Tahiti.

Ont ainsi été reçus et écoutés : Le chef d'établissement, L'IEN de circonscription, Le maire, Le commandant de gendarmerie, La Directrice de l'école, La CPE, Le « conseiller pédagogique », adjoint au maire et parent d'élève au collège Jonathan TUPEA, Le Gestionnaire du collège, La psychologue du Primaire, La faisant fonction de secrétaire, Les présidents, secrétaires de Tubuai et Raivavae, trésorier et trésorière adjointe, de l'APE, Les 2 parents de Rapa installés à Tubuai par la mairie de Rapa (pour être à proximité des enfants de l'île avec l'établissement), Un maître d'internat et une maîtresse d'internat (un courrier signé de l'ensemble des SE a été réalisé), 18 parents d'élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, Le pasteur de la communauté de Raivavae, L'infirmière nouvellement nommée, 5 professeurs, L'ensemble des professeurs invités collectivement en soirée au CDI.

Deux échanges ont eu lieu avec monsieur le maire à l'aéroport, à l'arrivée et au départ de la mission, lui-même faisant le chemin inverse. Le 1^{er} magistrat de la commune soutient sans réserve le chef d'établissement, considérant ses relations et le travail accompli de grande qualité. De l'avis de tous les personnels reçus, ou nous ayant écrit, la rentrée 2018 se passe dans de très bonnes conditions, et l'incompréhension devant les propos tenus sur Radio1 a renforcé l'équipe éducative et le soutien au Principal et à la CPE, reconnus unanimement pour une gestion éducative faite d'attention aux élèves et d'ordre, et pour l'évolution rapide des conditions de vie dans l'établissement, notamment à l'égard des internes.

Un noyau « dur » issu du bureau de l'APE ou très proche, manifeste une farouche hostilité à l'égard du Principal et de la CPE. Ce noyau dur de l'APE peuvent être à la fois, professeur des écoles et/ou professeurs du collège, élus. Le gestionnaire affirme que le collège est sur le bon chemin avec le Principal, il travaille pour les élèves ; Impression largement partagée par tous les corps de métier rencontrés au collège.

La grande majorité des entretiens fait ressortir spontanément que 2 acteurs, voire instigateurs, de cette hostilité sont « enseignants » du Primaire, bénéficiant ainsi d'une forte légitimité éducative auprès des parents.

Les 2 faits majeurs énoncés d'exclusion-déscolarisation d'une élève de 13 ans, et d'exclusion temporaire d'un groupe d'internes de Raivavae sans information des parents ou du correspondant, étaient de fausses allégations (vérifiées sur documents et auprès de témoins). Leurs auteurs manquent cruellement de rigueur dans le recueil d'informations, malgré leurs fonctions de représentation et le choix des médias territoriaux. De plus, il a été annoncé qu'il était désormais interdit pour les parents de Raivavae d'envoyer des colis. Effectivement, il a été demandé aux parents de suspendre provisoirement l'envoi de colis contenant des aliments suite à la présence de souris à l'internat. Ces envois ont été suspendus le temps pour l'établissement de traiter l'internat contre les rongeurs et réorganiser la réception des colis alimentaires.

Ceci dit, les maladroites de communication du Principal et de la CPE sont réelles et diverses. Si les intentions professionnelles des 2 fonctionnaires apparaissent tout à fait légitimes et louables, le mode opératoire peut surprendre dans un contexte de communauté réduite et isolée sur une île. Ainsi il est reproché au chef d'établissement de ne pas avoir répondu aux invitations diverses reçues lorsqu'il est arrivé. La discrétion du Principal contraste avec l'incarnation du chef attendue dans le contexte de Tubuai. De la même manière, il ne semble pas se « montrer » aux points et moments stratégiques pour la communauté, et semble donc « absent » ou « enfermé dans son bureau ». Cette image contraste avec celle de son prédécesseur. Les mêmes maladroites de communication et de posture expliquent des liens distendus avec le Primaire. Manque de dialogue, décisions univoques, propos « définitifs » ont froissé et créé l'émoi. Il a été demandé au Principal d'accompagner ses décisions, très souvent pertinentes, d'une explication soit écrite soit orale en direction des parents, des élèves et des partenaires.

La CPE a quant à elle un mode de communication (verbale) franc, direct, teinté de sincérité et de spontanéité. Le manque de filtres est patent, et elle s'en est rendu compte au fil du temps. A l'évidence, elle n'a pas pris conscience de l'importance de l'accueil. Par ailleurs, les interlocuteurs de la mission, qu'ils soient parents ou personnels manifestent clairement les qualités de la CPE et les évolutions très

positives de la vie scolaire. Un entretien professionnel avec cette CPE lui a conseillé d'adopter une posture plus affirmée « d'écoute et d'accueil », sans aucune agressivité. Le professionnalisme l'exige d'autant plus dans ce contexte d'hyper proximité.

A la fin de la mission, il a été renvoyé au Principal qu'il devait renouer, symboliquement et concrètement, avec ses homologues du Primaire en s'appuyant sur l'IEN, quitte à marquer une pause dans sa volonté de faire évoluer l'organisation et les pratiques éducatives.

Vous l'aurez compris, la mission d'accompagnement a consisté à écouter (et ne pas juger), à conseiller (et ne pas imposer), pour que les deux parties prennent conscience de leurs responsabilités respectives dans la situation conflictuelle qui les opposait afin que chacun fasse un pas l'un vers l'autre pour retrouver un fonctionnement normal au service de la réussite des élèves et des familles.

Des entretiens téléphoniques réguliers permettent de suivre cette situation pour, au cas où la situation ne s'améliorerait pas, adopter une posture plus coercitive.

Il est à noter que ce jeudi 27 septembre, l'inspecteur du 1^{er} degré est intervenu comme facilitateur auprès des professeurs du collège sur la liaison école/collège ; l'objectif étant de mettre en projet et en activité les enseignants.

b) Les travaux et les subventions exceptionnelles

Transmission par écrit

L'établissement détient des fonds de roulement de plus de 15 millions soit près de 120 jours de fonctionnement.

Travaux réalisés et à venir* :

Le collège a subi des dommages importants lors des intempéries de juin 2014. Il a procédé, sur fonds propres aux réparations les plus urgentes. Le dossier de financement au titre du CAVC n'a en effet pas été présenté par le précédent ministère. Les crédits inscrits au titre de la dotation global d'investissement 2014-2015 (DGI) ont été quant à eux expressément « fléchés » pour les travaux de réhabilitation de l'établissement.

Un programme de restructuration globale du collège a été mis au point au début des années 2000. Les différents changements de gouvernements depuis plus de 10 ans n'ont pas permis la réalisation complète de ce projet, seul un bâtiment d'enseignement été réalisé.

Par ailleurs, à l'époque de la conception du programme, l'établissement comptabilisait environ 500 élèves (200 internes) et les prévisions d'effectifs n'étaient pas à la baisse. Aujourd'hui, le collège accueille 280 élèves dont 67 internes. Il est donc impératif de repenser la restructuration en fonction de ces éléments.

Ainsi, le projet de restructuration concernait :

- La construction de 3 salles de sciences (technologie ; sciences naturelles, sciences physiques), une salle de musique et une salle d'arts plastiques ;
- le relogement des locaux dédiés à l'administration ;
- la reconstruction de la cuisine ;
- la démolition et la construction d'un nouvel internat garçons et des locaux des agents ;
- la réfection du local TGBT ;
- la démolition des anciens bâtiments sciences et locaux AFAT ;

Au titre de la DGI 2014-2015, ce sont les salles de sciences et les locaux de l'administration qui ont été privilégiés et ce, afin de parer à l'absence totale de salles spécialisées dans l'établissement et de libérer les locaux actuels de l'administration pour faciliter l'organisation des travaux futurs.

Le réalisé phase 2 pour un total de près de 120 millions

- les locaux dédiés à l'administration ;
- une salle de sciences physiques ;
- une salle de science et vie de la terre (SVT) ;
- une salle de technologie ;
- des laboratoires et locaux de rangement pour les salles de sciences ;
- des sanitaires pour l'administration et pour les élèves.

Le projet de phase 3 avec une AP de 45 millions pour les études en 2018

- la reconstruction de la cuisine ;
- la démolition et la construction d'un nouvel internat garçons et des locaux des agents ;
- la réfection du local TGBT ;
- la démolition des anciens bâtiments sciences et locaux AFAT ;

Fonctionnement* : 13 222 285 fcp de subventions ont été accordés ; Salle multimédia, renouvellement de chariots de cuisine, acquisitions pour la salle laboratoire de SVT, Physique et techno, rénovations électriques, équipements et rideaux pour le nouveau bâtiment, DEAP (dispositif éducatif de prévention 2018), subvention spécifique pour améliorer la vie des internes, Fonds sociaux, Subvention pour la surveillance de baignade pour l'année 2018, achat de manuels scolaires.